

LES SECTIONS INTERNATIONALES A COURBEVOIE

Présentation générale des SI

1- Profil des élèves

A **COURBEVOIE**, de l'école maternelle jusqu'en troisième voire terminale (anglais britannique et américain, arabe, chinois – voir fin de plaquette), les sections internationales offrent un parcours exigeant aux enfants des :

- Familles étrangères : en élémentaire, les enfants doivent posséder un niveau en français leur permettant de suivre les apprentissages de leur classe d'âge.
- Familles binationales : l'enfant a un de ses deux parents ressortissants d'un pays dont la langue souhaitée est parlée.
- Familles françaises : - revenues d'expatriation
 - dont les enfants disposent des compétences linguistiques nécessaires cf. échelle du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) voir fin de plaquette
 - Niveau attendu en fin de - grande section →à l'oral : niveau A2
 - CM2 →à l'oral : B1 et à l'écrit : A2

2- Organisation de l'enseignement

Les élèves concernés peuvent bénéficier d'un enseignement dans **sept** langues différentes : allemand, anglais américain, anglais britannique, arabe, chinois, coréen et japonais.

À l'école élémentaire et maternelle, les élèves bénéficient de **trois heures** dans la langue de la section inscrites dans les 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Les élèves de SI sont répartis dans toutes les classes de l'école.

3- Objectifs d'apprentissage

Dispositif bilingue et biculturel, les sections internationales ont pour originalité d'intégrer, au sein du système français, un enseignement relevant non seulement de la langue, mais aussi des méthodes pédagogiques du pays partenaire.

Les domaines disciplinaires choisis sont :

pour l'école maternelle : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

pour l'école élémentaire :

- cycle 2 : littérature, musique, questionner le monde
- cycle 3 : littérature, musique, histoire-géographie

Un travail de concertation est mené entre le professeur de SI et les autres enseignants de l'école. Il permet de faire rayonner la SI au sein de l'école.

Une concertation est souhaitée avec les professeurs de SI des collèges accueillant une section internationale afin de favoriser la continuité du parcours de l'élève.

Les progrès des élèves sont évalués et consignés dans le carnet de suivi en école maternelle et dans le livret scolaire unique pour l'école élémentaire.

Recrutement des sections internationales

1-II se déroule en quatre phases :

1^{ère} vague

- a) De novembre à mi-décembre, envoi des dossiers de candidature des enfants par les familles
- b) Janvier : Etude des dossiers et envoi des convocations aux entretiens pour les élèves admissibles
- c) De fin janvier à la mi-mars, les entretiens menés avec les candidats admissibles et leurs parents permettent d'évaluer :
 - la motivation des parents et des enfants
 - le niveau de langue des élèves
- d) Mi-avril, commission départementale présidée par Monsieur le directeur académique qui prononce ou non l'intégration des enfants admissibles en section internationale.

2^{Nde} vague

Elle est réservée aux expatriés informés de leur retour en France après le 15 décembre 2023.

30 avril : date limite de dépôt des dossiers

25 mai : communication des décisions d'admission des élèves en SI par Madame l'inspectrice de l'Education nationale de Courbevoie, pilote de la Mission Attractivité Internationale

2- Il se reproduit à chaque changement d'école ou d'établissement

- a) En fin de grande section pour le passage au cours préparatoire.
- b) En fin de CM2 pour l'accès aux sections internationales du collège
- c) En fin de troisième pour poursuivre ce parcours au lycée.

Remarques

1- La scolarisation d'un élève en SI à l'école maternelle ne préjuge pas de la réussite au test d'entrée à l'école élémentaire. Il en est de même pour le passage au collège et au lycée.

2- L'interruption du parcours à la demande d'une famille ne peut être prononcée que par Madame l'inspectrice de l'Education nationale de Courbevoie après étude du dossier de l'enfant, constitué conjointement par les parents, le directeur ou la directrice de l'école, les enseignants de SI et de la classe.

3- A la fin du cycle 2 (CE2), les grilles d'évaluation seront étudiées pour envisager ou non la

poursuite du parcours des élèves en cycle 3.

4- Une pause dans le cursus peut être proposée à un élève entrant en CP en raison de sa maîtrise insuffisante du français alors qu'il a le profil SI. Sa place en SI sera conservée pendant un an. Pour l'occuper, il devra déposer sa candidature pour l'entrée en CE1 et suivre la procédure de recrutement décrite précédemment.

IMPLANTATION DES SECTIONS INTERNATIONALES A COURBEVOIE

| LANGUES | | ÉCOLES / ÉTABLISSEMENTS | | | |
|---|----------------------------|-------------------------|-----------------------|------------------|--------------|
| | | MATERNELLE | ELEMENTAIRE | COLLEGE | LYCEE |
|  | allemand | La Farandole | Rouget de Lisle | Georges Pompidou | |
|  | anglais américain | Jules Verne | Georges Guynemer | Les Renardières | Paul Lapie |
|  | anglais britannique | Joachim du Bellay | Pierre de Ronsard | Georges Seurat | Lucie Aubrac |
|  | arabe | Sonia Delaunay | André Malraux | Les Renardières | Lucie Aubrac |
|  | chinois | Molière | Alphonse de Lamartine | Alfred de Vigny | Lucie Aubrac |
|  | coréen | Théophile Gautier | Armand Silvestre | Les Bruyères | |
|  | japonais | Les Fauvelles | Jean de la Bruyère | Georges Pompidou | |

Informations et dossiers à télécharger à l'adresse suivante : <https://www.ac-versailles.fr/si92>

Pour tout renseignement sur les sections internationales du **1^{er} degré de Courbevoie**, merci d'écrire **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante : sidesecolesdu92@ac-versailles.fr

| |
|--|
| COMPETENCES LINGUISTIQUES ATTENDUES |
|--|

| |
|--|
| CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES |
|--|

| ECOLE MATERNELLE | | |
|--|---|--|
| NIVEAU A2 A L'ORAL EN FIN DE GS | | |
| PETITE SECTION | MOYENNE SECTION | GRANDE SECTION |
| <p>-Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales, environnement proche).</p> | <p>-Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales, environnement proche).</p> <p>-Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.</p> | <p>-Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales, environnement proche).</p> <p>-Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.</p> <p>-Peut décrire avec des moyens simples son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à ses besoins immédiats.</p> |

| ECOLE ELEMENTAIRE | |
|---|--|
| NIVEAU B1 A L'ORAL EN FIN DE CM2 | |
| CYCLE 2 (CP, CE1, CE2) | CYCLE 3 (CM1, CM2) |
| <p>-Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et qu'il s'agit de choses familières. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.</p> <p>-Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.</p> | <p>-Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et qu'il s'agit de choses familières. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.</p> <p>-Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.</p> <p>-Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.</p> |
| NIVEAU A2 A L'ECRIT EN FIN DE CM2 | |
| CYCLE 2 (CP, CE1, CE2) | CYCLE 3 (CM1, CM2) |
| <p>-Peut lire des textes courts simples.</p> <p>-Peut écrire une courte carte postale et peut porter des détails personnels dans un questionnaire.</p> | <p>-Peut lire des textes courts simples.</p> <p>-Peut trouver une information particulière prévisible dans différents documents. Peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.</p> <p>-Peut écrire des notes et messages simples et courts.</p> <p>-Peut écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.</p> |

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Remarques

L'enfant doit bénéficier **d'une exposition régulière et authentique** à la langue étudiée en SI hors des trois heures d'enseignement hebdomadaire.

- La langue et la culture doivent faire partie intégrante de son cadre de vie.
- Les familles s'engagent à parler la langue étudiée en SI régulièrement dans le cadre familial et à contribuer à partager la culture du pays de la langue apprise.
- L'élève doit donc le plus souvent possible **participer à des échanges** avec les membres de son entourage dans la langue cible lors de situations authentiques d'énonciation.

Regarder des dessins animés, « connaître » la comptine numérique, fredonner quelques chansons, entendre et répéter quelques consignes non évolutives dans la langue cible ne permet pas de suivre un enseignement en SI.